

# La cabane du pêcheur

Janvier 2013



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs



Journal des habitants  
de  
la ZAC des Pêcheurs  
N° 18 Edition  
Spéciale

## Edito

Depuis maintenant 22 ans les premiers habitants sont arrivés dans ce nouveau quartier au sud de Vaires. En cinq, six ans tout fut construit et celui-ci prenait doucement vie: un véritable quartier s'installait. La végétation a poussé, les écoles des Pêcheurs se sont remplies, une ZAC agréable naissait où le calme a permis une récupération du travail quotidien.

Notre association, créée en 1994, n'aurait peut être pas vu le jour sans le déclassement de celle-ci en zone inondable. Un élan, d'une majorité des habitants, nous a permis de lutter pour nous sortir de ce déclassement. Mais L'enthousiasme et la solidarité ne font pas tout, le résultat ne fut pas là, mais une chose était sûre, plus rien ne serait pareil. Cette mobilisation nous a fait rencontrer, échanger, dialoguer et se connaître. Pendant le long temps de la procédure de nombreuses initiatives ont pu voir le jour pour sauvegarder la quiétude et l'environnement du quartier ainsi que son désenclavement par des transports en commun inexistant. Notre voix est depuis écoutée pour ses critiques constructives grâce à votre participation dans nos sondages. Aujourd'hui, beaucoup d'anciens sont partis et maintenant les élus de l'association demandent aux nouvelles générations de venir nous rejoindre pour enrichir, renouveler et perdurer les actions indispensables que nous menons pour notre qualité de vie.

Faire exister son quartier dans la ville est un acte important. Le maintien du calme, de la quiétude, de l'embellissement ne sont pas des faits naturels, nous devons agir pour: les protéger, les provoquer et les conserver.

Demain de nouveaux projets vont voir le jour autour de nous:

- Réaménagement de la Base de loisirs,
- Création d'une ZAC Triage sud,
- Projet du grand Paris, ....

Nous devons être vigilants et mobilisés, car les répercussions pourront détériorer notre cadre de vie.

- La végétation vieillissante de notre quartier qui, selon les services techniques, est dangereuse pour l'assainissement et certaines propriétés privées, devra être remplacée.

Ne laissons pas quelques voix isolées parler au nom de leurs propres intérêts, soyons citoyens pour un projet harmonieux préservant le quartier.

(suite page 2)

## Bureau 2012/2013.

Président : Philippe ROUSSEAU. Vice-président : Pierre TISSEUIL.

Secrétaire : Chantal FOUBLE. Adjointe : Denise BAROMYKINE

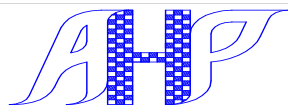
Trésorier : Philippe ROUX. Adjoint : Christophe CHOUX.

## Nouveaux contacts

Pour les nouvelles personnes qui ne connaissent pas encore la ZAC, mais aussi les anciens, nous vous proposons des contacts plus près de chez vous.

En plus du siège de l'association situé dans le centre au 5 rue des violettes, vous trouverez maintenant deux nouvelles adresses: - à l'Ouest au 52 rue des Bleuets  
- à l'Est au 22 rue Montjaret.

**Soyons mobilisés**



Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs

ADHESION 2012 / 2013. Montant : 10 Euros

Chèque à l'ordre de : « L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA ZAC DES PECHEURS »

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... COURRIEL : .....@.....

Je souhaite recevoir via la Newsletter de l'association les informations de l'AHZP.

Je préfère recevoir les informations de l'AHZP par courriers

Toute l'équipe de l'AHZP vous adresse ses

# Meilleurs Vœux

## Principaux RDV :

La Zac Triage sud : Enquête publique jusqu'au 05 février  
Plan Local Urbanisme: Enquête publique jusqu'au 22 février  
L'aménagement de la Base: Réunion publique 1er semestre

(suite de l'édito)

Nous vivons dans un secteur où les problèmes sont possibles:

- Nos habitations sont près de la Marne et du canal,
- la nappe phréatique est à 2 mètres sous nos pieds,
- le ru de Chantereine a perdu sa trajectoire naturelle à cause du canal.

Ces raisons ont justifié le classement de notre quartier en zone inondable, alors que rien ne le laissait présager.

- Des pompes permettent une régulation de la nappe phréatique et au ru de Chantereine de passer sous le canal pour se jeter dans la Marne. Ces machines peuvent être défaillantes et nous devons être très vigilants pour s'assurer que les autorités fassent effectuer des maintenances régulières pour éviter tout dysfonctionnement préjudiciable à notre quartier.

- Il faut aussi sensibiliser les promeneurs du parc sur la nocivité et les dégâts que peuvent occasionner les ragondins dans la berge et les remblais du canal qui nous protègent des inondations. Nous les avons délogés du <sup>(1)</sup>bassin de compensation, légalement, grâce à nos interventions auprès du Préfet.

Ce ne sont pas de jolies peluches mais de redoutables destructeurs de la protection que constituent les berges du canal, derniers remparts avant l'inondation de nos habitations.

- Un nouveau Plan de Prévention des Risques d'Inondations doit être élaboré. Le premier (annulé après recours par la ville de Chelles) que nous avons combattu et fait modifier, nous a évité de sérieux désagréments financiers. Aujourd'hui, après cette annulation, aucune extension n'est possible ! Plus nous serons nombreux pour faire pression, plus nos chances d'aboutir seront grandes. Soyons mobilisés pour réobtenir ce que nous avons acquis et ne pas subir de nouveaux préjudices.

- Les nuisances sonores du chemin des Carriers devront être atténuées par un revêtement moins bruyant, le déplacement du Pont sur le Canal entre « Bricodépôt » et l'entreprise Motul sont aussi des éléments acquis par l'association : nous devons veiller à leurs réalisations.

La liste n'est pas exhaustive et le travail passionnant ne manque pas, c'est pour cela que nous vous sollicitons. N'hésitez pas à nous rejoindre, osez le premier pas. Nous sommes un groupe apolitique de travailleurs et retraités qui font vivre l'association, nos rapports avec tous les représentants politiques locaux sont constructifs.

Aujourd'hui le renouvellement des idées et des personnes enrichira et permettra un second souffle pour entamer les « 22 » prochaines années.



<sup>(1)</sup>Bassin de compensation



\*LCR

## Et pourquoi pas une rencontre

L'équipe du Conseil d'Administration de l'association souhaite aller à la rencontre de ses habitants.

Rendez-vous le **samedi 9 février** de 11 H à 12 H au LCR\* place Salvator Allende.

Un verre de l'amitié nous permettra de mieux faire connaissance.

Vous pourrez nous poser toutes vos questions sur le passé, le présent, l'avenir de notre quartier. Vos propositions seront les bienvenues.

A bientôt

\*Bâtiment octogonal entre les immeubles des Pêcheurs et le centre de loisirs / cantine scolaire.

[www.ahzp.e-monsite.com](http://www.ahzp.e-monsite.com)

AHZP 5 rue des violettes 77360 Vaires / Marne